

CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 mars 2021

L'an 2021, le 16 mars à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Dominique MOREL – Maire

Etaient présents : MM Morel D - Fournier - Gacquer - Briau - Salua - Bigot - Roussel - Lhorloge - Ledoux - Ghier – Da Costa Rodrigues – Leneutre

Etaient absents : MM Morel M (avait donné pouvoir à Roussel s) – Dupontreué (avait donné pouvoir à Da Costa Rodrigues M) –

LECTURE DU DERNIER COMPTE RENDU

Suite à cette lecture, Dominique Morel fait savoir que les indemnités de fonction sont fixées par délibération dans les 3 mois suivant l'installation du conseil municipal, aucune indemnité ne sera donc allouée aux conseillers municipaux.

CESSION DU FONDS DE COMMERCE « POINT CHAUD »

Un compromis de cession de ce fonds a été signé.

Ce fonds de commerce POINT CHAUD est exploité sous bail commercial dans un immeuble appartenant à la commune – 14 rue Eugène Létocart.

Le Conseil déclare approuver cette cession.

Les futurs commerçants sollicitent le déplacement de l'abri-bus qui se trouve devant le commerce, souhaitent bénéficier d'un arrêt minute.

L'Assemblée accepte cette demande et les autorise à installer une verrière côté mur du laboratoire.

ACHAT DE MATERIEL POUR LA TONTE ET RECRUTEMENT DE PERSONNEL SAISONNIER

Le contrat pour les tontes ne sera renouvelé avec les Jardins d'Agrément.

Il est donc envisagé d'acheter 2 tondeuses ainsi qu'un taille haies et de recruter 3 agents saisonniers (1 agent à temps plein et 2 agents à 20/35^{ème}) à compter du 1^{er} avril 2021 et pour une durée de 6 mois. Sébastien ROUSSEL, Pasilino SALUA et Maurice DA COSTA sont chargés du recrutement.

Le Conseil décide de confier l'entretien des véhicules et du matériel à la société RS Pneu, nouvellement installée dans la commune.

ECOLE – FERMETURE DE CLASSE ET PROJET HALTE-GARDERIE

La décision a été prise par l'Inspection Académique de supprimer un poste d'enseignant à l'école primaire à compter de la prochaine rentrée.

L'Assemblée décide de mettre en place une réunion de travail avec l'Académie et la commune de Pernois en vue d'envisager l'avenir.

Un sondage sera effectué auprès des parents au sujet de la mise en place d'une halte-garderie.

PEUPLERAIES COMMUNALES

Les peupliers plantés sur une superficie de 3ha87a arrivent à maturité. Un expert forestier nous conseille donc de les récolter et de replanter. Le Conseil accepte ce renouvellement et sollicitera les autorisations s'agissant d'un espace boisé classé.

MODIFICATION DE LA REGIE CANTINE

En raison de la fermeture de la Trésorerie de Flixecourt en fin d'année, il convient d'ouvrir un compte de dépôt de fonds au trésor afin de permettre un dépôt des chèques relatifs à la cantine, les espèces seront déposées aux guichets conventionnés de la Banque Postale.

Avec l'accord du comptable public, l'acte constitutif de la régie cantine sera revu et modifié.

ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire présente le projet d'éclairage public étudié par la FDE en vue de moderniser l'éclairage public dans les rues Jean Baptiste Saint, Eugène Létocart, Abbé Desmis, Lucien Peyrat (104 points lumineux sont concernés).

Cette opération permettra de réduire la consommation d'énergie et les coûts de maintenance d'environ 4900 €/an soit un temps de retour d'environ 7 ans.

La dépense totale s'élève à 109119,00 € TTC

La FDE participera à hauteur de 42137 €, l'aide du Département s'élève à 34368 €, la contribution de la commune sera donc de 32614,00 €.

Un chiffrage sera sollicité auprès de la FDE pour la modernisation d'autres rues de la commune.

TRAVAUX DIVERS

Les travaux sur le Monument aux Morts seront confiés à la Marbrerie PELTOT – le devis s'élève à la somme de 3200€ HT.

Le devis de la société DIMOE INGENIERIE est accepté pour le diagnostic et le calcul de la capacité portante de 2 ponts (rue Marcel Bodelu et rue du 8 mai 1945) pour un montant de 10080 € TTC.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Un devis a été sollicité auprès de l'entreprise Eiffage en vue des illuminations des fêtes de fin d'année.

Des chocolats de Pâques seront distribués aux enfants de la commune de moins de 12 ans.

Il sera pris contact avec Adeline des Idées Fleuries pour le choix du cadeau de la fête des Mères.

Un manège souhaite s'installer sur la place de la Mairie pour la fête du Printemps. L'autorisation sera sollicitée auprès de la Préfecture en raison de la situation sanitaire actuelle.

Par ordonnance du 3 février 2021, un expert a été nommé par le Tribunal Administratif avec mission de procéder à l'expertise des maisons 51 et 53 rue Jean Baptiste Saint. Celui-ci s'est rendu sur place et juge que la démolition complète du 51 est nécessaire afin de protéger le 53. Une reprise de pignon et une protection sont absolument nécessaires pour préserver le 53.

DROIT D'INITIATIVE

D.Briau demande si l'installation du défibrillateur est prévue prochainement et informe que dans le cadre du plan de relance informatique pour les écoles, il est possible d'obtenir un financement de l'Etat à hauteur de 70% sur la base de 3500 € par classe pour l'achat d'ordinateurs, tablettes, TBI. L'école s'est donc inscrite.

M.Ghier donne le compte-rendu de la réunion du CAT de Flixecourt. Il a été décidé de procéder à la vente du foyer d'hébergement de Longpré les corps Saints et de réaliser des travaux urgents au CAT route de Vignacourt.

S. Roussel signale une infiltration d'eau à la salle polyvalente et de la moisissure sur les rideaux.

M. Da Costa demande si les nouvelles menuiseries ont été posées rue Binet et à la médiathèque. La pose n'étant pas faite, les entreprises seront relancées.

M. Bigot pense qu'il faut se pencher dès maintenant sur l'organisation de la fête locale et peut être prévoir une réunion du comité des fêtes en vue d'un changement des statuts.

F. Fournier demande si les abonnements téléphoniques ont été résiliés.